

32

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET: Organisation d'assises culturelles du sillon lorrain

Les transformations du paysage culturel messin (*EPCC-Metz en scène, Nuit Blanche, réflexion sur la place du théâtre ou de l'Opéra etc.*) et l'ouverture du Centre Pompidou-Metz, ont un impact important sur les acteurs et institutions culturelles de la Ville. De même, un certain nombre de réformes de fond touchant à l'organisation des collectivités territoriales porteront prochainement, elles aussi, des conséquences sur les acteurs et les institutions culturelles messins ou présents sur le sillon lorrain. C'est pourquoi une réflexion commune sur la situation nouvelle et à venir des acteurs de la culture et de l'action culturelle apparaît nécessaire.

En lien avec l'association du Sillon Lorrain, il est proposé de réaliser des assises culturelles du sillon lorrain dont la 1^{ère} édition se déroulera à Metz en janvier 2011. Ces assises seront reconduites chaque année dans les grandes villes du sillon à savoir Epinal en 2012, Nancy en 2013 et Thionville en 2014.

Afin de créer les conditions favorables à cette période de consultation et de réflexion, il est proposé de coréaliser avec l'EPCC ARTECA, Centre de ressources de la Culture en Lorraine, ces assises culturelles, les 26 et 27 janvier 2011 à l'Arsenal (pour mémoire, la Ville de Metz est membre de l'E.P.C.C. ARTECA. dont les missions sont notamment l'accompagnement des collectivités territoriales sur les questions touchant la réflexion sur les politiques culturelles, le développement culturel des territoires, la professionnalisation dans le spectacle vivant etc...).

Ces assises culturelles porteront sur deux orientations principales à savoir :

1. La réforme des collectivités territoriales – la métropolisation : enjeux, perspectives et devenir des institutions et structures culturelles.
2. La politique culturelle locale au regard de ces nouveaux enjeux : sa place, ses priorités et les soutiens aux acteurs locaux.

Une démarche en deux étapes permettra de préparer au mieux l'armature générale de ce Forum. Une première étape sera organisée auprès des acteurs locaux, des professionnels de la Culture et des collectivités territoriales (Ville de Metz, Villes et communautés du sillon lorrain) pour distinguer et hiérarchiser les problématiques principales.

Une seconde étape sera réalisée par l'organisation des assises en janvier prochain avec un éclairage de point de vue de professionnels ou d'élus de niveau national ou international.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de verser une contribution de 35 000 € à l'E.P.C.C. ARTECA pour l'organisation de cette manifestation dont le coût est estimé à 70 000 €.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

OBJET : Organisation d'assises culturelles du sillon lorrain

Le Conseil Municipal,
Les commissions compétentes entendues,

Vu l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2003 relatif à la création d'Arteca-Centre de Ressources de la Culture en Lorraine et les missions confiées conjointement par L'ETAT – Ministère de la Culture et de la Communication et la Région Lorraine en matière d'observation des politiques locales dans le champ culturel,

Considérant que l'E.P.C.C. ARTECA Centre de ressources de la Culture en Lorraine dispose du réseau et des compétences nécessaires à l'organisation des assises culturelles du Sillon Lorrain culturel qui se tiendrait à Metz au mois de janvier 2011,

DECIDE :

DE REALISER les assises culturelles du Sillon Lorrain en janvier 2011 à l'Arsenal,

DE VERSER une contribution de 35 000 € à l'E.P.C.C. ARTECA, Centre de Ressources de la Culture en Lorraine pour l'organisation de ces assises qui se dérouleront les 26 et 27 janvier 2011 à Metz,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention avec cet établissement public pour fixer les modalités de réalisation de ces assises culturelles du Sillon Lorrain ainsi que toutes pièces contractuelles ou avenant s'y rapportant

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Antoine FONTE